



**EPLEFPA de Ribécourt
Paysage et Horticulture**



3ÈME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE - 3EA

MODALITES D'ADMISSION

Être issu d'une classe de 4ème pour l'entrée en 3ème

STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

- 3 semaines de stage individuel en entreprise

et/ou

- 1 à 3 semaines thématiques :
"accueil" – "mise en œuvre et valorisation des projets" –
"éducation à la santé et à la sexualité"

Dans la limite des 4 semaines prises sur la scolarité

CONTACTS ET INSCRIPTION

Lycée Horticole de Ribécourt
91 rue André Régnier
60170 RIBECOURT
03 44 75 77 20
lpa.ribecourt@educagri.fr

Site internet:
www.lycee-horticole-ribecourt.fr

www.facebook.com/Lyceehorticolederibecourt

www.youtube.com/channel/UCBeXh9s27UYIPmuGvMpydGg

Restauration et internat.

Parking gratuit, gare SNCF et bus à proximité.

OBJECTIFS

La troisième de l'enseignement Agricole est une voie spécifique de l'enseignement Agricole qui permet à un collégien de se remotiver pour l'école, de se réinvestir dans ses études et de préparer son orientation scolaire et professionnelle.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Après la classe de 3ème de l'enseignement agricole, il est possible de s'orienter vers:

- Un baccalauréat professionnel en 3 ans, sous statut scolaire ou par apprentissage.
- Un CAP (2ans), sous statut scolaire ou par apprentissage,
- Une seconde générale et technologique.

MODALITES ET CONTENUS PEDAGOGIQUES

Les enseignements sont organisés en 2 catégories (29 heures hebdomadaires) :

- enseignements disciplinaires : français (3 h 30), langue vivante (2 h), histoire - géographie-enseignement moral et civique (2 h 30), éducation socio-culturelle (2 h), EPS (3 h), mathématiques (3 h), technologie de l'informatique et multimédia, documentation (1 h), biologie-écologie (1 h 30), physique-chimie (1 h 30)
- enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI): 3 thèmes par an au choix de l'établissement (7 h)
 - L'aménagement et la valorisation de l'espace
 - Les végétaux cultivés (production et vente)
 - Projet professionnel

- semaines thématiques : accueil des élèves, mise en œuvre et valorisation des projets, éducation à la santé et à la sexualité

A ces enseignements s'ajoutent :

- 3 semaines de stages en entreprise ou organisme.
 - 2 h d'accompagnement personnalisé (AP).
- 10 h sont consacrées à la vie de la classe, elles permettent des échanges entre les élèves et des intervenants

VALIDATION DU DIPLÔME

Les élèves de 3ème agricole présentent le Diplôme National du Brevet (DNB) de la série professionnelle agricole. Tout au long de la formation, des évaluations sont réalisées régulièrement. Elles contribuent à la validation des domaines du socle et sont prises en compte pour la délivrance du DNB. Pour l'attribution du DNB sont pris en compte le niveau de maîtrise de chacune des composantes du socle et les notes obtenues aux 3 épreuves terminales de l'examen.